

MASTER 2 - DROIT ET HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Responsable : Pr. Michèle BÉGOU-DAVIA

UE 1

Quatre cours obligatoires en histoire du droit de l'Église :

- Droit romano-canonique médiéval* (18h)
- Église et société aux Temps modernes* (18h)
- Saint-Siège, puissance souveraine époque moderne et contemporaine* (18h)
- Pluralisme religieux dans les États du XVI^e siècle à nos jours* (18h)

UE 2

Un cours au choix :

- Approfondissement sur chacun des quatre cours d'histoire du droit de l'Église* (36h)
- Droit français des religions** (36h)
- Droit canonique** (36h)

UE 3***

Un cours de 36 h et un cours de 18h ou 20h, parmi :

- Approfondissement sur chacun des quatre cours d'histoire du droit de l'Église* (36h)
- Droit français des religions** (36h)
- Droit canonique** (36h)
- Histoire de la pensée juridique** (36h)
- Histoire des idées politiques* (1) (36h)
- Histoire du droit de la famille* (1) (36h)
- Droit constitutionnel* (2) (20h)
- Théorie politique* (2) (20h)
- Fondements historiques du droit européen des contrats* (3) (20h)
- Philosophie du droit** (18h)
- Droit ecclésiastique comparé** (18h)

UE 4

Mémoire

ENSEIGNANTS

B. Basdevant-Gaudemet (Pr., Univ. Paris-Sud) ; M. Bégo-Davia (Pr., Univ. Paris-Sud) ; S. Boiron (Pr., Univ. Paris-Sud) ; J.-P. Dubois (Pr., Univ. Paris-Sud) ; J.-P. Durand (Pr., ICP) ; O. Échappé (magistrat) ; N. Goedert (MCF, Univ. Paris-Sud) ; Ph. Greiner (Pr., ICP) ; Fr. Jankowiak (Pr., Univ. Paris Sud) ; F. Ramel (Pr., Univ. Paris-Sud) ; R.-M. Rampelberg (Pr. Ém., Univ. Paris Descartes) ; E. Tawil (MCF, Univ. Paris 2).

Informations : www.dsr.u-psud.fr

Contact : dsr@u-psud.fr

* = Cours dispensé à la Fac. Jean Monnet . ** = Cours dispensé à l'Institut catholique de Paris. ***= Ne peuvent être choisis en UE 3 que des cours que l'étudiant n'a pas déjà validés en UE 2 ou dans un parcours antérieur.

(1) = Cours dispensé en M1 à Jean Monnet - (2) = Cours dispensé dans le M2 de droit public à Jean Monnet - (3) = Cours dispensé en M2 de droit privé fondamental à Jean Monnet